



## Comité outre-mer

# COMMUNIQUE DE PRESSE

### **LES MEDEF ULTRA-MARINS APPELLENT LE GOUVERNEMENT A SOUTENIR L'ENSEMBLE DU SECTEUR AERIEN DESSERVANT LES OUTRE-MER.**

L'outre-mer fait partie intégrante de la France et le secteur aérien joue un rôle primordial car il est le trait d'union entre la métropole et les territoires ultra marins. Il assure la mise en œuvre concrète du principe de continuité territoriale. Il est un élément essentiel à leurs économies.

Impacté par l'épidémie de Covid-19, le transport aérien traverse la pire crise mondiale de son histoire. L'arrêt des activités des compagnies aériennes conduit inévitablement à des difficultés économiques majeures.

Les MEDEF Outre-mer saluent particulièrement l'intervention de l'État dans le soutien de la compagnie Air France. Mais d'autres compagnies françaises attendent ce juste et même soutien de l'Etat, au premier rang desquelles Air Antilles, Air Austral, Air Câlin, Air Caraïbes, Air Guyane, Air Tahiti Nui, CORSAIR, EWA, Fly Guyane, etc.

Accompagner ces entreprises, c'est leur permettre de traverser la crise et, surtout de préparer l'après-crise, notamment en termes de préservation de l'emploi, des capacités d'investissement et de développement de l'ensemble du secteur touristique.

Il demeure indispensable que cette aide puisse bénéficier à l'ensemble des compagnies aériennes françaises desservants l'Outre-mer et en particulier, aux compagnies basées dans nos territoires et adhérentes de la FNAM et du SCARA, qui participent au développement de l'emploi et de la production locale.

Les compagnies qui ne pourront pas compter sur le soutien étatique seront condamnées à disparaître !

En effet, les difficultés économiques que vivent les compagnies françaises implantées Outre-Mer, l'absence de visibilité sur le calendrier de reprise des vols pèsent sur leur performance et leur viabilité. Les risques sont réels, en termes de perte d'emploi et de baisse du recours à la sous-traitance locale, sans parler des impacts sur toute une filière touristique aujourd'hui à l'agonie.

Il est vital pour l'Etat, non seulement de soutenir ces entreprises pendant toute la durée de la crise, pour les aider à la traverser sans encombre, mais surtout de leur donner des perspectives claires de reprise, avec une date de retour à la normale et un référentiel précis de protection de leurs passagers dans l'intérêt bien compris des territoires desservis.

**Bruno BLANDIN**  
**Président du Comité Outre-mer**

*Le Comité Outre-mer du MEDEF regroupe l'ensemble des 9 territoires d'Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Saint-Martin, Saint-Pierre & Miquelon.*

Contact : Romain GUILLET - rguillet@medef.fr - 06 37 58 99 38